

Notre association est à l'écoute de toutes les familles qui ont besoin d'aide. Nous mettons à votre disposition des personnes qualifiées, expérimentées et dévouées, pour répondre à vos besoins. C'est pourquoi nous détenons un agrément qualité, gage de notre sérieux, pour vous aider dans tous les actes de la vie.

De plus une équipe de bénévoles, "les Blouses Roses" visite régulièrement les personnes hospitalisées en gérontologie ainsi que les résidents de la maison de retraite Guy Cautier et y réalise depuis des années de nombreuses animations.

Paule David

La fondatrice



ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CHARENTE

Nos services sont ouverts
sans interruption

A Cognac : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 18 h 30
(fermeture le lundi après-midi)

A Jarnac : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(fermeture le lundi après-midi)

A Angoulême : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(fermeture le lundi après-midi)

Les agences :

COGNAC

108 Rue Aristide Briand,
16100 Cognac
Tel Cognac : **05.45.82.09.50**

JARNAC

2 Avenue de l'Europe,
16200 Jarnac
Tel Jarnac : **05.45.36.99.78**

ANCOULÊME

4 Chemin Frégeneuil
16800 Soyaux
Tel Angoulême : **05.45.20.04.36**

Email : contact@afcharente.fr
Site internet : www.afcharente.fr

GARDES D'ENFANTS EN HORAIRES "ATYPIQUES"

Nous sommes là pour répondre à vos besoins et vous permettre
de pouvoir mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.



ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CHARENTE



RÉSEAU
adédom
La Fédération du domicile

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales



AVEC UN AGRÉMENT QUALITÉ NOUS VOUS PROPOSONS

- Un fonctionnement simple et à la carte en fonction des besoins des parents à leur domicile.
- De jour comme de nuit 24h/24h et 7j/7j, week-ends et jours fériés.
- Un confort de vie avec une gestion des horaires décalées ainsi que celles des déplacements professionnels.
- Un service assuré par des professionnels de la Petite Enfance, complémentaire aux structures d'accueil existantes sur le territoire notamment avec une souplesse et une réactivité pour gérer des situations imprévues ou exceptionnelles.
- Une aide aux parents à domicile pour le plus grand confort des enfants et le respect de leur rythme de vie habituel (repas, bain, encadrement aux devoirs, activités extrascolaires et déplacements nécessaires pour l'enfant...)

A QUI S'ADRESSE LE SERVICE ?

- Familles monoparentales
- Familles dont le quotient familial est inférieur à 760
- Familles bénéficiaires du RSA
- Familles travaillant à temps partiel sur des postes peu qualifiés subissant des horaires atypiques (travailleurs saisonniers, ouvriers agricoles...)
- Parents en accès à l'emploi (intérim, saisonniers, vacataires...) ou à la formation ou issus de dispositifs d'insertion



Prise en charge
des enfants
jusqu'à 12ans !

COMMENT CA MARCHE ?

- Les parents payent l'Association à l'heure (de 50cts à 4€ de l'heure).
- Le personnel de l'Association est mis à disposition dans la cadre d'une prestation de services sans lourdeur administrative.
- Le coût horaire est calculé en fonction des revenus (sur la base du quotient familial).
- Le prix est constant quel que soit le nombre d'enfants dans la fratrie.
- Les parents bénéficient d'une déduction fiscale à hauteur de 50% de la dépense ou du crédit d'impôt si le foyer fiscal est non imposable.



L'Association Familiale
de la Charente c'est...

- 75 ans d'existence
- 300 000 heures d'aide à domicile
- 300 emplois
- 1 550 familles aidées
- 45 bénévoles dont "les Blouses Roses"
- plus de 50 partenaires (Conseil Départemental de la Charente, MDPH, Caisses de retraite, Mutuelles, CAF, Professionnels de Santé)
- un label "Qualité" délivré par la fédération ADEDOM



DES AVANTAGES POUR LES PARENTS

- Système de garde spécifique.
- Coût attractif (en fonction des revenus et calculé sur la base du quotient familial).
- Une garantie d'avoir du personnel adapté et formé mis à disposition.
- Les intervenantes réalisent tous les déplacements nécessaires pour emmener ou récupérer les enfants sur les lieux d'accueil traditionnels dans lesquels ils se trouvent
- Aucune lourdeur administrative.
- Grande sérénité pour concilier vie familiale et horaires de travail.

